



**CENTRE INTERREGIONAL DE COORDINATION (CIC)
INTER-REGIONAL COORDINATION CENTRE (ICC)**

pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de sûreté et sécurité maritimes de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest.



Yaoundé, le **04/03/2022**

NOTE CIRULAIRE

Ref. N° 17 /ED/ICC/LE/2022

Objet : Procédures pour l'intégration des navires internationaux dans le dispositif sécuritaire maritime du Golfe de Guinée

La situation sécuritaire dans le domaine maritime du Golfe de Guinée depuis quelques années marquée notamment par les attaques à main armée ou non contre les navires marchands et leurs équipages, a amené les Etats dont sont originaires la plupart des grands armateurs à déployé collectivement et isolément dans le Golfe de Guinée des navires de leurs marines respectives pour lutter contre les actes de piraterie et de vol à main armée. On peut citer entre autres, le projet pilote de l'Union Européenne connu sous l'appellation Présence Maritime Coordonnée (CMP) ou la mission corymbe de la marine française depuis 1990.

En effet, les pirates vont de plus en plus loin des côtes lointaines (120 nautiques en moyenne en 2019 et 150 nautiques 2020) pour attaquer les navires là où ils savent pertinemment que les navires des marines côtières même s'ils y rendent arriveront longtemps après la fin de l'incident. En l'absence d'accord avec les Etats côtiers pour l'instant, les navires des marines internationales opèrent dans les eaux internationales comblant ainsi l'absence des marines côtières ou l'insuffisance de leur présence en haute mer.

Afin d'intégrer tactiquement ces navires internationaux dans le dispositif sécuritaire du Golfe de Guinée articulé autour de l'architecture de sécurité et de sûreté maritimes du Golfe de Guinée à travers le forum de collaboration et de coopération maritime (SHADE) créé par le CIC et le Nigeria en avril 2021, les dispositions suivantes seront observées en relation avec le MAICC à Bruxelles et les différents Etats -major des marines internationales :

- Avant le déploiement

Le MAICC ou l'Etat Major du navire concerné doit faire parvenir au CIC pour la présence interrégionale et aux CRESM pour la présence dans leurs espaces respectifs, le nom du navire, l'objet de la mission, la durée de la mission, la zone de présence, les contacts téléphoniques et mail des responsables du navire. Dès réception desdites informations, le centre concerné CIC, CRESMAC ou CRESMAO organise une visio-conférence avec le navire international – il ne revient plus au navire international d'organiser cette visio-conférence- en présence des centres de la zone de présence déclarée pour mettre au point les modalités pratiques de l'activité dudit navire ;

- Pendant le déploiement

En collaboration avec le CRESMAC ou le CRESMAO, le navire communique aux CMC de la zone où il se trouve sa position et ses intentions de manœuvre pour la journée selon le format qui sera arrêté de commun accord et en outre indique le moyen le plus fiable de communication en cas de signalement d'un incident dans son environnement. La procédure de connexion au réseau YARIS et son utilisation font partie de la doctrine qui sera diffusée dans un document séparé. Dans le cadre de la gestion d'un incident, il reste en contact avec le CMC de la zone de l'incident ainsi que les COM pour la coordination de la réponse. S'agissant du traitement des pirates que le navire international pourrait appréhender lors de l'incident, les mesures sont en train d'être prises avec les Etats côtiers pour le transfèrement avec l'aide de l'UNODC.



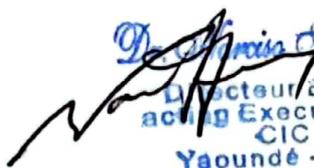
**CENTRE INTERREGIONAL DE COORDINATION (CIC)
INTER-REGIONAL COORDINATION CENTRE (ICC)**

pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de sûreté et sécurité maritimes de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, lorsque le navire veut intégrer les eaux territoriales d'un Etat côtier, il s'adresse directement audit Etat pour les autorisations préalables, les centres de l'architecture ne pouvant pas intervenir dans les relations bilatérales entre Etats.

- Après le déploiement

A l'issue de sa mission, le navire fait parvenir au CRESMAO ou CRESMAC en mettant en copie le CIC, le compte rendu non confidentiel de ses activités dans le Golfe de Guinée assorti de propositions pour la bonne marche de la collaboration avec l'architecture de Yaoundé.


Dr. Marc Fasulo Junior
Directeur Exécutif a l'
acting Executive Director
CIC / ICC
Yaoundé - Cameroun



Contacts :

- CIC : iccwacthroom_cmr@gmail.com, info@icc-gog.org, ebellbell@icc-gog.org
- CRESMAC : cresmacsiège@gmail.com
- CRESMAO : cresmaosiège@gmail.com

Destinataires :

- CRESMAC
- CRESMAO
- MAICC (Bruxelles)
- FRANCE (CECLANT)
- DANEMARK
- UK
- PORTUGAL
- ITALIE
- ESPAGNE
- USA(NAVAF)

Copies :

- CMMC Zones A ; D ; E ; F et G
- Tout COM National
- Archives